



Gallimard contre Hemingway

il n'y a plus de magie

samedi 18 février 2012, par [Valérie de Saint-Do](#)

Hier, le web bruissait du conflit opposant François Bon, et son passionnant site [publie.net](#), à Gallimard. Nous avons demandé à l'ami Laurent Grisel, écrivain et poète lui-même et animateur entre autre de [remue.net](#), de faire le point sur cette affaire qui tend à montrer que le droit d'auteur, qui initialement, fut inventé pour faire valoir l'intérêt de l'auteur face à l'éditeur, est totalement dévoyé et "protège" désormais l'éditeur... contre les lecteurs.

Hier, vendredi 17 février 2012, à 13h14, un bref message de François Bon sur twitter :



Le motif : Gallimard détient les droits négociés avec la famille Hemingway, ceux-ci courent [jusqu'en 2032](#), cette maison d'édition reste assise sur la traduction de Jean Dutourd.

La manière : spécialement malpolie et méprisante ; il faut lire [sur la page de François Bon dédiée à cette histoire](#) le message envoyé par un cadre de l'auguste maison aux distributeurs qui leur demande de retirer le fichier numérique de leur plate-forme. Le fait qu'il s'agit d'une nouvelle traduction réalisée par François Bon n'est même pas mentionné, on pourrait croire qu'il s'agit d'une numérisation pirate...

Réactions en chaîne, dizaines de messages d'indignation, de dénonciation, recherches sur les questions de droit, etc. Tapez François Bon + Hemingway + Gallimard sur un moteur de recherche, [vous aurez une idée de la vague](#). L'équivalent d'une émeute mais dont tous les cris seraient articulés, dont tous les coups porteraient. Une masse si brusque et forte que la presse de bon ton qui ignore continument et consciencieusement les merveilles publiées semaine après semaine par [publie.net](#) se réveille et relate l'affaire.

Solidarité et révolte qui vont bien au-delà du fait initial.

Il y a eu pour commencer une réaction de défense car c'est [publie.net](#) qui est attaqué. Des textes de classiques, des textes contemporains, vifs, neufs, inventifs, c'est là que se fait la nouvelle littérature, des prix bas, une bonne ergonomie de lecture sur écran, liseuses, même les petits terminaux, un contrat d'édition qui distribue les recettes nettes à moitié entre auteur et éditeur... Et une complète [autonomie](#) : la fierté de dire le monde sans tutelle, sans commandement, sans gloriole, sans mensonges commerciaux.

L'alternative est là : c'est tout ce que nous pouvons souhaiter, et que nous devons aider à se développer, à devenir la plus simple norme.

Que le droit existant permette à Gallimard de se comporter en goujat n'a en rien calmé la colère. On le sait bien que ce droit existe et est tel. Mais justement. Ce qui est en cause c'est la durée des droits d'auteur au-delà de toute raison, [une économie de rente](#), un abus d'héritage, finalement tous les mécanismes juridiques qui favorisent l'accumulation et la transmission de l'accumulation, donc son agrandissement infini de génération en génération, produisant des aristocraties et des aristocrates plus que nous ne pouvons en supporter. Laurent Margantin ([écrivain](#), génial traducteur de [Kafka](#), entre autres) propose un objectif : [démolir Gallimard](#).

Cette maison d'édition a l'air bien étonnée. C'est le propre des puissants d'ignorer le discrédit dont ils font l'objet. Car c'est une des leçons de la furie déclenchée, de sa profondeur, de son étendue : il n'y a plus de magie, plus d'aura. Car ce sont eux qui se sont abîmés dans les trucs et astuces, dans la publication de textes médiocres lancés en fanfare. Du dedans on le sait : il n'y a de trimestres où de bons éditeurs, de ceux qui restaient, s'en vont et fondent de nouvelles maisons d'édition. Du dehors on le sait : tous ces livres qu'on laisse tomber à peine parcourus, toutes ces fabrications.

On ne croit plus à ce monde et il s'effondre sous nos yeux. Ils ont eux-mêmes manœuvré la pioche et la pelle et creusé le trou dans lequel ils basculent. Ce sont eux qui se sont alignés sur Walt Disney pour des droits d'auteur à 70 ans après la mort de l'auteur. Dès lors, quelle différence ?

Il arrive à cette maison d'édition et à toutes celles qui sont au même régime ce qui arrive en ce moment aux grands journaux qu'on consulte seulement pour connaître le dernier état de la propagande, aux télévisions de masse qui maigrissent inexorablement de mois en mois, aux éditorialistes qui pontifient dans le vide, aux économistes dont l'abjection et la violence des injonctions ne peut plus être cachée, aux agronomes qui n'ont plus aucun miracle à proposer...

Que faire ?

Dans l'immédiat, si ce n'est déjà fait, [s'abonner à publie.net](#) et lire et lire car ce ne sont pas les titres qui manquent, [le catalogue est magnifique](#).

Ensuite, poursuivre les réflexions sur le droit d'auteur et aboutir à une formulation qui brise la création de positions dominantes et leur transmission.

Continuer de se moquer des puissants, écrire, écrire à plusieurs, lire, lire à voix haute, échanger avec les peintres, les musiciens, enquêter dans le présent comme dans le passé, reprendre et refaire les batailles pour l'égalité, témoigner, produire des récits du monde, changer de points de vue et les multiplier dans la fiction, écrire des épopées dont aucun individu n'occupe le centre, faire entendre les voix impersonnelles du commun, mettre au devant les existences effacées par le spectacle, continuer.

Laurent Grisel

[Un hymne à la paix \(16 fois\)](#)

[Journal de la crise de 2006, 23007, 2008, d'avant et d'après](#)

Avec L. L. de Mars : [Les Misères et les malheurs de la guerre d'après Jacques callot, noble lorrain](#)

NDLR : Un article de Laurent Grisel sur publie.net est paru dans [Cassandra/Horschamp n° 83](#).